

# Avis public

**Aux Contribuables de la susdite municipalité**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
secrétaire trésorière adjointe de la susdite municipalité, QUE :**

## **Avis de promulgation RÈGLEMENT NO 373**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Josée Marquis, secrétaire-trésorière adjointe, de la municipalité du Village de Tadoussac, de ce qui suit :

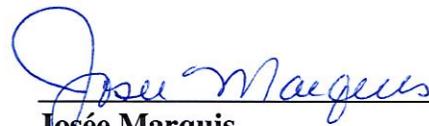
QUE le conseil municipal, lors de la séance régulière du 11 mars 2019, a adopté le règlement n° 373,

**RÈGLEMENT 373 CONCERNANT UN EMPRUNT DE 251 970\$ POUR  
L'ACQUISITION D'UN TERRAIN À DES FINS D'UTILITÉ PUBLIQUE  
(STATIONNEMENT)**

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

QUE toute personne intéressée à prendre connaissance de ce règlement, peut le faire en se présentant à l'hôtel de ville, 162, rue des Jésuites, Tadoussac entre 9h00 et 12h00 et 13h15 et 16h00.

**DONNÉ À TADOUSSAC CE 12 MARS 2019**



**Josée Marquis,  
Secrétaire-trésorière adjointe**

